



FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2022 - 2023

RENOUVELLEMENT

CRÉATION

MUTATION

RENSEIGNEMENTS

JOUEUR.SE	PARENT - RESPONSABLE LÉGAL
SEXE : <input type="radio"/> F <input type="radio"/> M	<input type="radio"/> Mère <input type="radio"/> Père <input type="radio"/> R L
NOM :	NOM :
PRÉNOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	ADRESSE :
CP :	CP :
VILLE :	VILLE :
DATE DE NAISSANCE :	TÉL :
LIEU DE NAISSANCE :	Domicile :
DPT :	Mobile 1 :
MAIL :	Mobile 2 :
@	MAIL :
TÉL :	@
TAILLE (cm) :	PROFESSION :
LATÉRALITÉ : <input type="radio"/> Droitier <input type="radio"/> Gaucher
<input type="radio"/> Ambidextre

TARIFS 2022-2023 :

	Né en	TARIFS 2022-2023
BABY HB	2017 - 2018	60 €
ÉCOLE HB	2014 > 2016	90 €
U11	2012 - 2013	100 €
U13	2010 - 2011	115 €
U15	2008- 2009	125 €
U18	2007 > 2005	135 €
SENIORS	2004 +	160 €
LOISIRS		100 €

Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt en cours de saison.

TOUTE LICENCE NON RÉGLÉE AU 31 OCTOBRE 2022 SERA MAJORÉE DE 10%

TARIFS RÉDUITS :

Les familles : 20% sur la deuxième licence, 30% sur la troisième licence, ...etc

Les Mutations : Si vous étiez dans un autre club la saison dernière, une mutation est obligatoire

En cas de mutation au HBCQ, un chèque de caution du montant de la mutation sera demandé.

Ce chèque sera rendu à la fin de la saison si les conditions d'investissement du joueur ont été remplies.

GRATUITÉ DE LA LICENCE :

Dirigeant non-joueur ; Arbitre ; Entraîneur

FICHE D'INSCRIPTION

SAISON 2022 - 2023

RÈGLEMENT DE LA LICENCE

Le HBCQ accepte les règlements en 3 fois (maximum) par chèques ou en espèces.

Précisez votre mode de règlement ci- dessous

Date de remise	Montant du chèque	Montant en espèces	Échéance : Date d'encaissement

DON AU HBC QUIMPERLÉ

Vous souhaitez aider le club dans ses différentes missions : l'encadrement des jeunes, la formation d'arbitres, les animations, le développement du club, l'initiation au handball...

Vous pouvez effectuer un don* : 20€ 30€ 40€ 50€ 100€

Autre montant :

*** Réduction d'impôts égale à 66% du montant**

Vous souhaitez devenir partenaire du HBCQ? Entrez dans l'équipe et contactez-nous.

Mail : evenements.hbcq@gmail.com

Facebook : HBC QUIMPERLÉ

AUTORISATIONS

TRANSPORT ET IMAGE

Je soussigné.e. M. et/ou Mme

parent.s représentant.s légal.aux de

Autorise / n'autorise pas le.s entraîneur.s adhérent.s ou le.s parent.s bénévole.s du HBC QUIMPERLÉ à transporter mon enfant lors des compétitions sportives.

Accepte / refuse que les photos de mon enfant soient publiées sur le site internet et/ou autre support de communication du HBC QUIMPERLÉ.

Autorise / n'autorise pas le transport mon enfant à l'hôpital en cas d'accident.

LA CHARTE DU HBC QUIMPERLÉ

DROITS ET DEVOIRS DU LICENCIÉ

L'adhérent :

- ▶ Doit être à jour de sa cotisation pour être licencié et participer aux entraînements et aux compétitions. Des facilités de paiement sont consenties pour permettre à tous de pouvoir adhérer au HBC QUIMPERLÉ.
- ▶ Doit respecter les personnes qu'il côtoie dans le cadre de sa pratique : Partenaires, entraîneurs, dirigeants, arbitres, adversaires, public ...etc.
- ▶ S'engage à respecter les locaux dans lesquels il évolue durant les entraînements, les compétitions et les diverses manifestations organisées, à domicile comme à l'extérieur.

Le joueur :

- ▶ S'engage à être assidu aux entraînements et aux matchs.
 - En cas d'absence, le joueur est tenu de prévenir son entraîneur. Si elle n'est pas justifiée, l'entraîneur pourra décider de la non participation au match. En cas d'absences répétées et non-justifiées, le Bureau du HBCQ se réserve le droit d'exclure le joueur concerné.
 - ▶ S'engage à participer à toutes les compétitions auxquelles son équipe est inscrite. Il doit être présent aux matchs lorsqu'il est convoqué par son entraîneur : à domicile et à l'extérieur, le samedi comme le dimanche.
 - ▶ S'engage à respecter les horaires d'entraînements, des convocations de matchs et les lieux de rendez-vous.
 - ▶ Le port d'une tenue de sport est obligatoire pour les entraînements comme pour les matchs : chaussures adaptées, chaussettes, maillot, short ...etc.
- joueur restitue son maillot. Le sac d'équipement sale est confié à un joueur, à tour de rôle, pour en assurer le lavage.
- ▶ Chaque joueur, à partir de la catégorie U13, sera amené à arbitrer et/ou à tenir une table de marque lors des matchs à domicile.

L'entraîneur :

- ▶ S'engage à être présent à tous les entraînements et matchs. En cas d'empêchement, il doit prévenir préalablement le Bureau afin d'effectuer le remplacement.
- ▶ S'engage à être présent environ 20 minutes avant le début des entraînements afin d'assurer l'accueil des joueurs.
- ▶ Doit porter une tenue de sport correcte.
- ▶ S'engage à ne pas faire de différence entre les joueurs : L'entraîneur doit être autoritaire tout en restant compréhensif. Il doit être de bonne humeur et ne pas oublier que le handball est avant tout un jeu.
- ▶ Doit avoir préparé sa séance d'entraînement et apporté ses notes. Il doit mettre en place des exercices adaptés au niveau des joueurs et apporter les régulations nécessaires à la réussite des joueurs.
- ▶ S'engage à garder une attitude positive lors des matchs : Respect des arbitres, des adversaires, des officiels de table, du public.

Les parents :

- ▶ Doivent s'assurer de la présence de l'entraîneur à l'arrivée de l'enfant sur les lieux d'entraînement, de rendez-vous pour les matchs et doivent être présents à la fin de l'entraînement.
 - Les enfants sont sous la responsabilité de l'entraîneur uniquement sur la durée de la séance.
- ▶ Doivent répondre aux convocations de l'entraîneur et du Bureau. En cas d'absence, les parents doivent prévenir l'entraîneur de leur.s enfant.s.
- ▶ Pour organiser les déplacements à l'extérieur, il sera demandé la participation des parents pour accompagner les enfants de l'équipe.
- ▶ Seront sollicités pour le lavage des jeux de maillots de l'équipe de vos enfants.

Discipline :

- ▶ En cas de manquement grave à cette charte, le Bureau du HBCQ pourra adopter ses sanctions adaptées allant de la réparation de la faute, l'avertissement, la suspension jusqu'à la radiation du club.

Tout sportif s'engage à :

- 1 - Se conformer aux règles du jeu
- 2 - Respecter les décisions de l'arbitre
- 3 - Respecter ses adversaires et ses partenaires
- 4 - Refuser toute forme de violence et de tricherie
- 5 - Être maître de soi en toutes circonstances
- 6 - Être loyal dans le sport et dans la vie
- 7 - Être exemplaire, généreux et tolérant

Je m'engage à respecter la Charte du HBC QUIMPERLÉ et le Code du sportif.

Signature du licencié	Signature des parents ou responsable légal

Cette fiche d'inscription doit être remplie, signée et être remise en mains propres à l'entraîneur, accompagnée du règlement de la cotisation, lors du premier entraînement.

La licence ne sera effective qu'à cette condition.

